



SITUATION - 2 ANS - POLOGNE

Caceres, 15-16 octobre 2008

Mesdames, Messieurs,

Quatre ans ont passé depuis que notre pays a intégré les structures de l'Union européenne. Les négociations préalables et les accords conclus par notre gouvernement dans le cadre du traité d'adhésion à l'UE ont fait que jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous avons un système de paiement différent pour la production de tabac, même si nous nous rapprochons de plus en plus des mesures appliquées dans ce qu'on appelle les "anciens quinze". Il faut souligner le fait que le secteur du tabac en Pologne joue un grand rôle social et économique, notamment pour les 15 mille planteurs et leur famille. Nous estimons que plus de 60 mille personnes sont employées directement dans la production de tabac.

Récemment, de nombreux planteurs ont modernisé leurs exploitations, investissant dans des machines et de l'outillage indispensable tant pour l'itinéraire technique que pour le séchage. Ces investissements ont été engagés sur la base de crédits bancaires qui impliquent une longue période de remboursement. La quantité produite ces dernières années se maintient aux alentours d'une quarantaine de milliers de tonnes. Les principales variétés en production étant le Virginia et le Burley – environ 85 % de la production. Les tabacs bruns la complètent – avec un peu moins de 15 % de la production.

Nous nous distinguons des autres pays de l'UE où l'on produit du tabac avant tout par le développement dynamique de la production en Pologne au cours des deux dernières années.

On peut principalement attribuer ce phénomène :

- à l'absence d'alternative agricole dans les régions où l'on produit du tabac,
- aux besoins qu'ont les transformateurs et l'industrie en matière première polonaise,
- à la stabilisation du secteur, entre autres du fait que la vente et le paiement y sont garantis,
- à l'augmentation de l'échelle de production du fait de la concurrence, dans le but de conserver la rentabilité des différentes exploitations,
- à l'action positive des syndicats de planteurs de tabac.

Malheureusement, malgré ces éléments importants, depuis le dernier congrès de l'UNITAB, nous ressentons un accroissement de la menace qui pèse sur la production de tabac dans l'UE. Beaucoup de gens, de politiciens, d'eurodéputés, certains gouvernements et bien sûr la Commission européenne, avec à sa tête Madame Fischler-Boel, font tout pour réduire à néant la production de tabac dans l'UE.

Eu égard à la situation, ces dernières années : Le Syndicat National Polonais des Planteurs de Tabac a concentré ses actions et ses efforts sur la coopération avec, principalement, l'UNITAB, mais aussi d'autres organisations ou institutions, dans le but de lutter contre les tendances défavorables. Aujourd'hui, il nous apparaît clairement que seule une action commune de tous les acteurs du marché du tabac peut sauver la production de tabac dans l'Union européenne.

Il est inutile que nous rappelions et énumérions ici les actions communes que nous avons menées, les initiatives prises, les rencontres, les interventions, etc., car ces faits sont bien connus des planteurs européens. Au cours de ces deux dernières années, l'activité de nos syndicats a été principalement dirigée vers nos politiciens, députés, les autres organisations agricoles et l'administration, aussi bien locale que gouvernementale. Malgré certaines difficultés, ainsi que la situation politique instable en Pologne (élections parlementaires avancées, changement de gouvernement), nous avons réussi à nous assurer de bonnes relations et une bonne coopération avec des eurodéputés et le gouvernement polonais. Il faut citer ici quelques eurodéputés, tels que : Janusz Wojciechowski, Czesław Siekierski, Waldemar Kuc, Zdzisław Podkański, ou encore Andrzej Zapałowski, qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à nous aider dans de nombreuses affaires. On

peut affirmer que de nombreux eurodéputés se sont battus vigoureusement pour obtenir des résultats juridiques et de lobbying, nous permettant ainsi de survivre et d'améliorer nos perspectives pour les années à venir.

Les effets de notre travail avec ces personnes ou ces institutions sont déjà constatables chez les planteurs et constituent un immense capital que nous n'avons pas le droit de gâcher.

Nous sommes actuellement à la veille d'une ultime décision concernant l'avenir de la production de tabac en Europe. Le sort de milliers de familles de planteurs se joue maintenant.

Eu égard à la tradition de production de tabac en Europe, vieille de près de 400 ans, nous ne pouvons pas accepter que le tabac disparaisse de la carte d'Europe au cours des prochaines années. Ne laissons pas les bureaucrates de Bruxelles anéantir un marché prospère.

Merci.